

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2009-270 du 22 décembre 2009 portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5121-159 et suivants du code de la santé publique

NOR : SASM0931223S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 5121-159 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2009-05 du 22 janvier 2009 portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5121-160 à R. 5121-164 du code de la santé publique,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5121-159 et suivants susvisés, à titre complémentaire pour l'année 2009 :

M. DEBOURDEAU (Philippe) ;
Mme FARGE-BANCEL (Dominique) ;
Mme MADELAINE-CHAMBRIN (Isabelle) ;
M. MARTY (Michel) ;
M. SAMAMA (Marc).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 22 décembre 2009.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur générale,
F. BARTOLI